rapport d'activité 2024

Service d'Accueil de Jour des Exclus

Le SAJE a pour objectif la lutte contre la pauvreté et la précarité par l'accueil, l'écoute, l'aide et l'orientation de tous ceux qui sont en situation d'errance et de précarité.

L'accueil proposé repose sur des principes fondamentaux :

Sur l'accueil de jour, l'accueil est inconditionnel et s'inscrit dans la logique de l'hospitalité, protégé par l'anonymat et la confidentialité, de façon à tenter d'établir ou de rétablir une confiance, et par conséquent d'amorcer une relation.

L'accueil à « bas seuil d'exigence » permet de donner une place aux individus en marge, exclus du système social. Ils peuvent pousser la porte sans avoir à décliner leur identité ni montrer leurs papiers et justificatifs.

L'hospitalité offerte a pour objet de recevoir la personne, de créer des contacts, de maintenir du lien pour des personnes en situation de rupture professionnelle, familiale ou autres. La seule contrainte exigée est le respect mutuel, la non-violence et le respect des lieux.

C'est un lieu généraliste, où la prise en compte des difficultés est globale. Dans le cadre du SAO, un pré diagnostic facilite une orientation adaptée auprès des services compétents, notamment en ce qui concerne l'accès aux droits communs, aux soins, à l'hébergement, au logement, à la culture, à la formation et à l'emploi, à toute forme d'insertion.

C'est un lieu où une équipe de salariés, agents d'accueil et travailleurs sociaux sont présents pour répondre au plus près des préoccupations des personnes accueillies. Des bénévoles interviennent aussi sur l'accueil de jour.

Sommaire

04
Le Service d'Accueil de Jour des Exclus

06
Les grands points de l'année

07
Une semaine solidaire en fin d'année

08
Un mécénat solidaire

10
Les chiffres clés

11
Indicateurs

13
L'accueil de jour, un collectif pour briser l'exclusion

15
L'accueil de jour et le plan canicule

17
L'accueil de jour mobile : le projet

19
Domiciliation mobile : facteur itinérant

20
Pause du soir

21
Le travail social pour 907 personnes

Sommaire

22
Le travail social et l'hébergement/ logement

21
L'action santé

27
Jeunes de moins de 25 ans : les chiffres clés

28
Statistiques spécifiques aux jeunes

30
IML jeunes ; les chiffres clés

31
IML jeunes suivis par le SAJE

P32 : Commentaires

P33 : Exemples de parcours

P.34 : Les constats communs à l'IML jeunes avec le service logement

35
Bénéficiaires du RSA : les chiffres clés

36
Statistiques des suivis des personnes accompagnées dans le cadre du contrat d'engagement

37
Quelques constats

38
Nous nous formons et nous formons

Service d'Accueil de Jour des Exclus

Objectifs :

L'accueil de jour est un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri dans la journée, un lieu essentiel pour recréer du lien social.

Les personnes accueillies peuvent se poser autour d'un café, d'un petit déjeuner, laver leurs linges, prendre une douche, mais aussi parler et surtout être écoutées par une équipe de bénévoles et de salariés.

Elles peuvent aussi, si elles le désirent rencontrer un travailleur social permanent qui conseille, oriente et accompagne vers des structures adaptées.

Missions :

L'accueil de jour offre des prestations de premières nécessités. L'équipe favorise un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène ainsi que la relance du projet de vie et faire émerger le désir d'insertion.

La présence de travailleurs sociaux, leur disponibilité à des entretiens plus formels, permet l'accroche d'un public en grandes difficultés sociales parfois réfractaires. Les travailleurs sociaux procèdent rapidement à une analyse des besoins immédiats de la personne (subsistance, logis, premiers soins...), et des évènements qui l'ont amenée à vivre cette situation.

Le lieu dispose d'un service de domiciliation. L'entretien préalable permet de repérer les problématiques, de procéder au rétablissement des droits, d'apporter une aide administrative et orienter vers les structures compétentes.

Références législatives :

La loi du 29 juillet 1998 n° 98 – 657 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions (J.O 31/07/1998)

Référentiel national A H I

Agrément de la domiciliation, application du nouveau cahier des charges du 10 juin 2016

Publics et orientation

Tout public majeur se trouvant en situation d'errance et de difficultés sociales. Public qui est au final très hétérogène tant par le vécu que l'éducation, l'origine, l'âge et le sexe. Il y a autant d'histoires que d'individus.

Territoire

Alès Agglomération

1996 — Ouverture de l'accueil de jour

1997 — Déménagement dans les locaux actuels pour se rapprocher du centre ville

2012 — Fusion entre les associations Le SAJE et La Clède

2017 — Mise en place des petits déjeuners

2018 — Réunions pluridisciplinaires santé, les partenaires intervenants sur le SAJE

2022 — Diagnostic Accueil de jour mobile

2023 — Rénovation des locaux

Les grands points de l'année

Des personnes épuisées physiquement et psychiquement.

Un besoin d'écoute.

Des besoins élémentaires à satisfaire. Une solidarité active de la part de 3 boulangeries alésiennes.

Une distribution importante de petit déjeuners le matin.

Un renouvellement du public fortement désocialisé, dégradé, présentant des pathologies duelles

251 femmes

+

705 hommes

→

Total : 956 personnes reçues sur l'année

Des freins administratifs importants.

Un travail social dans l'urgence, intense car les situations sont complexes et emmêlées.

Un multiplication de conflits entre tiers, d'agressivité voire violence entre eux et sur le lieu

Un lieu chauffé, un lieu climatisé pour lutter contre les variations de température source d'épuisement.

Un lieu contenant qu'il faut contenir avec professionnalisme.

Une attention journalière au besoin de sécurité.

Une semaine solidaire en fin d'année

Journée de fête au SAJE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une journée festive est organisée chaque année: repas sous forme de buffet cuisiné et préparé par les salariés et bénévoles.

Animation collective et remise des boîtes solidaires.

Nous remercions les nombreux donateurs :

- Citoyens généreux,
- CIBC,
- Mairie de Lezan,
- Ecole primaire de Quissac,
- Lieu de vie Arc en soi,
- Les salariés de l'*association La Clède,*
- Les élèves du lycée Pasteur (La Grand 'Combe).

Le resto

Cette année encore, nous avons eu le plaisir de partager un dîner dans un restaurant alésien « Le comptoir des halles », qui a généreusement privatisé sa salle pour l'occasion. L'association Raya a invité 12 bénéficiaires du SAJE ainsi que les membres de l'association à partager un délicieux repas dans une atmosphère conviviale. Ce moment a été sublimé par une animation musicale orchestrée par le personnel de l'association créant une ambiance festive où rires et échanges chaleureux étaient à l'honneur.

Journée beauté

Une proposition de l'institut de beauté « Arislia » trouvée sur une page Facebook a permis à 5 femmes de vivre une expérience privilégiée avec une privatisation de l'institut pour une journée complète. Soins corps, prestations de coiffure, manucure ont été offert à l'occasion des fêtes de fin d'années. Cette parenthèse hors du temps et riche de partage a été fortement apprécié.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation de ces moments privilégiés, qui ont permis d'offrir à chacun une expérience empreinte de bienveillance et de solidarité.

Un mécénat solidaire

Achat d'un camping car

Afin de pouvoir exporter un ensemble de prestations accueil de jour auprès du public SDF sédentarisé sur les communes où le SAJE maraude, l'acquisition d'un camping car devenait indispensable à la mise en œuvre de notre projet « accueil de jour itinérant »

L'achat de ce véhicule constitue un investissement financier important.

Grace à un travail formidablement collaboratif ; la responsable de service, le service projet « la lampisterie », le responsable travaux maintenance, les services transversaux, nous avons présenté notre projet à plusieurs fondations et organismes de mécénat pour un soutien financier.

Nos différents contacts et échanges en Visio ont capté l'attention et suscité un réel engouement pour ce projet atypique.

Nous remercions:

- La Fondation Masalina, Fondation sous égide de la Fondation Caritas France
- La Fondation Abbé Pierre
- Le Rotary Club Alès Cévennes

qui nous ont généreusement accordé un soutien financier pour acquérir ce camping car qui prendra prochainement la route pour mener à bien notre mission « ALLER VERS »

fondation MASALINA
Sous égide de la Fondation Caritas France

FONDATION Abbé Pierre
Être humain !

Rotary Alès Cévennes

Un mécénat solidaire suite...

Equipement buanderie et informatique : un mécène généreux

Depuis plusieurs années, l'accueil de jour offre comme service l'accès à une laverie.

L'équipement en électroménager était constitué de 2 machines à laver et de 2 sèches linge non professionnels.

Ce service proposé est en activité incessante, matin et après midi les machines fonctionnent. Leur cycle durait en moyenne de 2h à 2h30. Le linge propre et sec était restitué dans le meilleur des cas, 3 à 4 jours après avoir été déposé. Le matériel était régulièrement en réparation de fait de leur usage intensif.

Il devenait urgent d'investir dans du matériel professionnel

En 2024, l'association SOLIDARNET, spécialisée dans l'accès à internet et la maîtrise d'outils numériques, a conduit un diagnostic auprès du public reçu sur l'accueil de jour. Cette enquête a révélé, non pas une méconnaissance de l'usage de l'outil informatique mais un besoin de soutien dans les démarches notamment depuis la transformation sociale par la dématérialisation. De plus, chaque jour, les agents d'accueil mettent en charge leur téléphone à l'arrière du comptoir pour éviter les vols en salle. Les téléphones sont leur unique moyen de communication et accès internet indispensable pour lire leurs messages reçus sur leur boite mail.

Nous avons crée un espace informatique avec un ordinateur à disposition et une borne WIFI.

Nous devions augmenter cet équipement en ordinateurs et une armoire de rechargement des téléphones

Nous remercions:

La fondation MONOPRIX avec qui nous avons pu échanger sur nos besoins. Nos arguments ont retenu toute leur attention et intérêt pour ce dossier.

Cette fondation a aujourd'hui financé l'achat de:

- 2 ordinateurs portables réservés à la mission ALLER VERS et équipement interne pour pouvoir faire des visioconférences, 2 ordinateurs réservés au public.
- 1 armoire rechargement pour téléphones portables.
- 2 laves linge professionnels (durée 40min par cycle),
- 2 sèches linge professionnels (durée 40min par cycle)

La Fondation MONOPRIX

Les chiffres clés

Nombre de personnes différentes accueillies au SAJE

956

personnes différentes

Fréquentation

333

personnes nouvelles dans l'année

907

Domiciliés

7455

Passages retrait courriers

Nombre de bénéficiaires du RSA

260

bénéficiaires du RSA

Indicateurs

Statistiques concernant 907 personnes reçues en entretien

Répartition par tranches d'âges

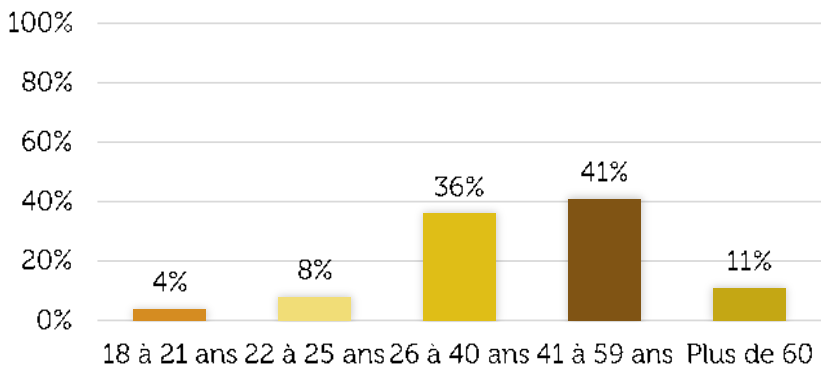

Nous constatons une certaine stabilité avec les chiffres relevés l'année dernière concernant la tranche d'âge des 26/40 ans. Une augmentation se remarque chez les jeunes entre 22 et 25 ans avec des difficultés liées directement aux ressources.

Situation expliquant la demande

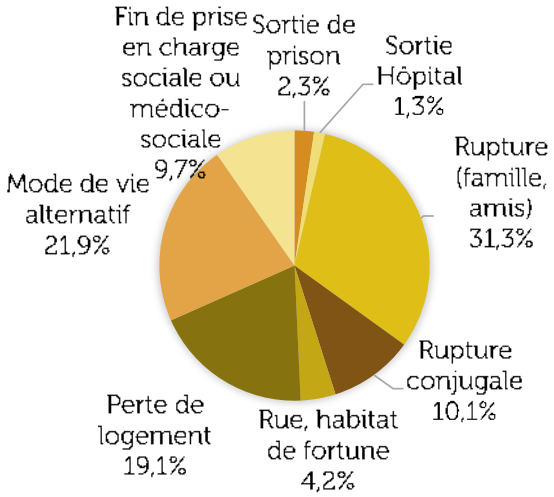

Même constat que les années précédentes concernant les situations de personnes en rupture (amicale, familiale, conjugale) qui restent majoritaires. Les personnes vivants un mode de vie alternatifs sont également nombreuses, c'est un mode de vie choisi et qui nécessite rarement un accompagnement social par nos services.

Habitat déclaré

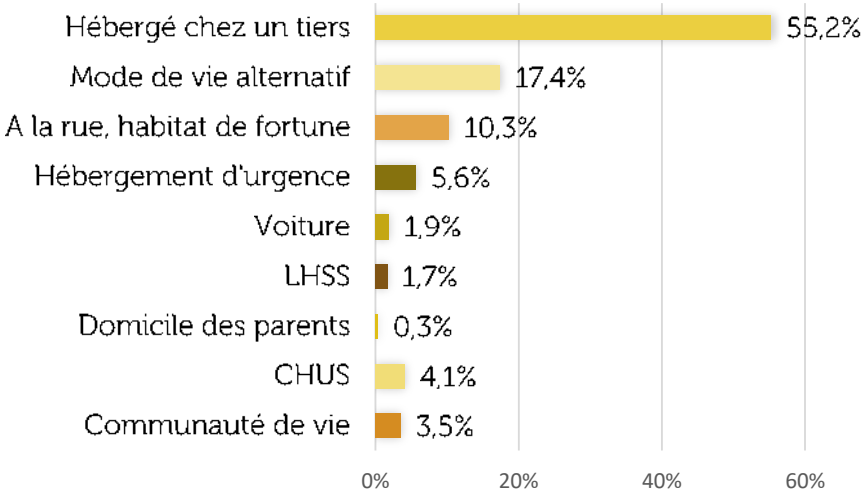

Les personnes bénéficiant d'un hébergement chez des tiers reste toujours majoritaire, cependant ce n'est pas un hébergement durable ce qui nous emmène à aider les personnes pour trouver d'autres solutions. Les LHSS, en interne proposent une prise en charge médico-sociale en nette augmentation chez le public du SAJE depuis ce début d'année.

Ressources

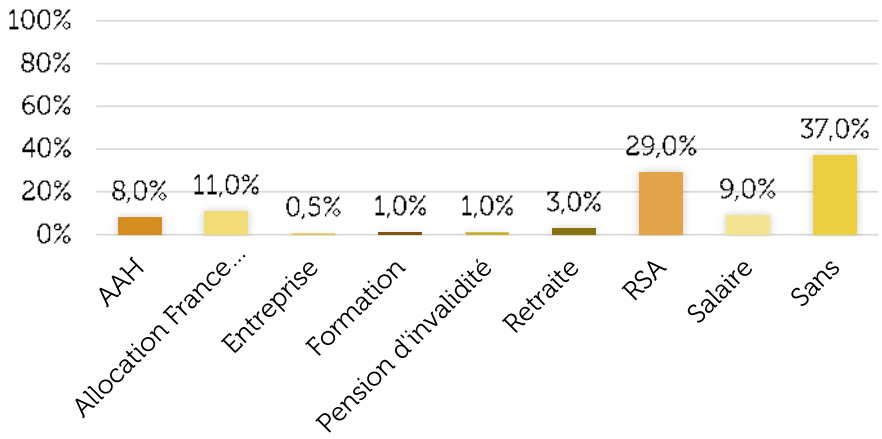

Les chiffres relèvent que de nombreuses personnes accompagnées se trouvent sans ressources. Pour ces personnes l'accompagnement est principalement axé sur l'ouverture de droits et l'insertion professionnelle, quand cela reste possible. Nous constatons une stabilité des chiffres concernant les personnes bénéficiant des minima sociaux.

Niveau d'étude

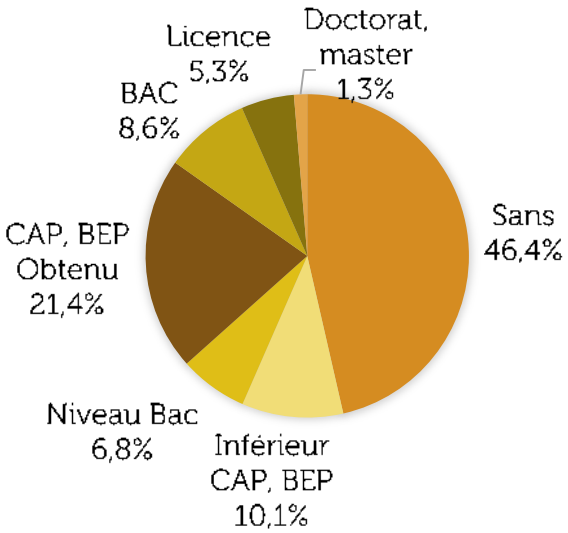

La majorité des personnes domiciliées au SAJE sont sans qualification.

Cependant nous remarquons une légère augmentation concernant des personnes diplômées. Souvent c'est personnes malgré leurs diplômes ne travaillent pas.

Situation de l'emploi à l'entrée

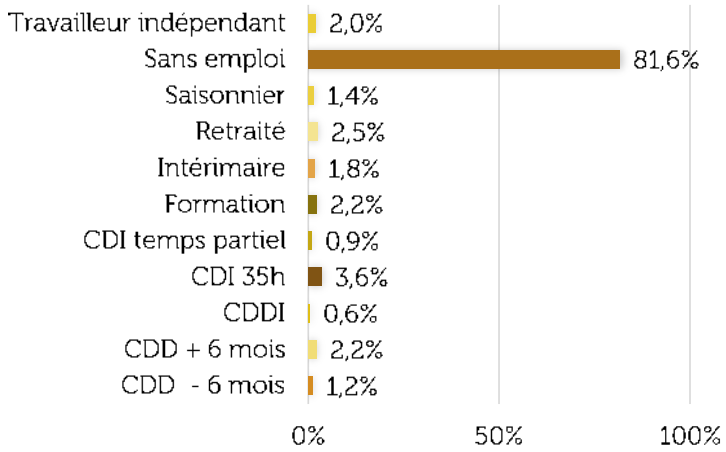

La proportion des personnes sans emploi est fortement mise en avant par les chiffres de la même façon que les années précédentes.

Le statut de demandeurs d'emploi limite l'accès au logement. En effet les personnes se retrouvent confrontées à des propriétaires dans le secteur privé exigeant un contrat de travail.

L'accueil de jour, un collectif pour briser l'exclusion

Nombre de passages :

- Le matin: 7115 passages
- L'après midi: 2661 passages

L'accueil est assuré par 2 agents d'accueil, un travailleur social, des bénévoles, un service civique apportent leur concours au rythme de 1 à 2 demi journées selon le planning. L'activité intense demande une présence importante pour réguler, contenir, assurer un accueil de qualité et répondre aux besoins de premières nécessités. Accueil, écoute, individualisation de la relation, bienveillance sont les gages d'une qualité de service et de la reconnaissance du public que nous recevons. C'est aussi la garantie d'offrir un lieu sécure et dans une dynamique d'un chez soi en journée.

Les prestations

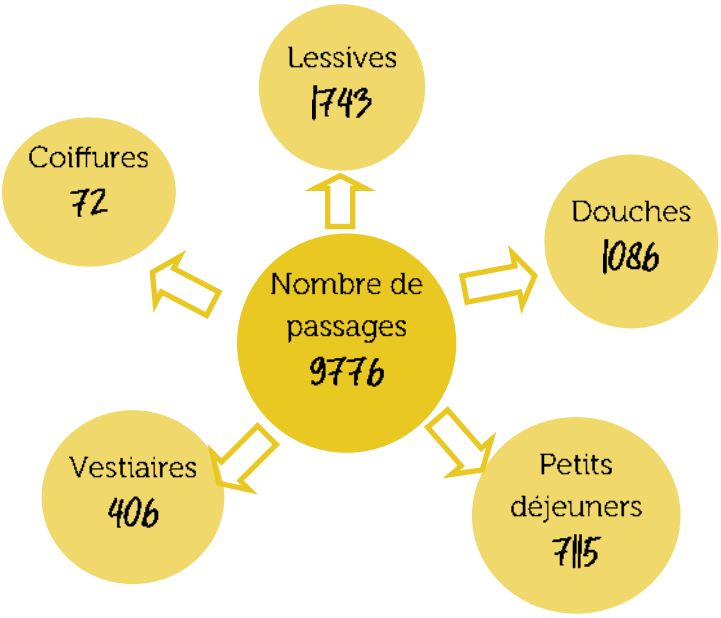

La gestion de l'accueil sur le collectif et les réponses apportées

La buanderie : Elle dispose de deux machines à laver et deux sèche-linges, des étagères organisationnelles avec des panières à étiquettes. On trouve des supports linge sale et linge propre. Sur simple demande un usager peut déposer son linge. L'ensemble des salariés et certains bénévoles assure la gestion des lessives et séchages. Une fiche hebdomadaire répertorie la quantité réalisée. L'accès à la buanderie est fortement sollicité, les machines à laver fonctionnent en continue. C'est en moyenne 5 à 6 cycles par machines et par jour. Certains usagers possède qu'un seul change. Il est important que la personne puisse le récupérer rapidement. Certains linges sont très sales. Il nécessite parfois un deuxième lavage. Dans tous les cas, nous attachons une importance à offrir un service de qualité. C'est une attention particulière aux personnes qui renvoie de la dignité dont elles ont besoin.

Afin d'améliorer ce service, nous avons fait appel à un mécénat sollicité et accordé auprès de la **fondation MONOPRIX**. Nous avons investi dans du matériel semi professionnel. Le rendement et la qualité de l'hygiène est aujourd'hui au maximum.

L'accès aux douches : Deux douches, hommes et femmes, permettent aux usagers l'accès à l'hygiène corporelle. Selon les périodes nous pouvons constater un accroissement des demandes notamment en été. L'accueil met à disposition serviette, gant de toilette, gel douche, rasoir, mousse à raser, serviettes hygiéniques pour les femmes. Ces sanitaires sont nettoyés 2 fois par jour.

Un petit déjeuner attendu : Le personnel d'accueil s'occupe dès 8 heures du matin à la préparation du petit-déjeuner. Café, tartines, beurre, confiture, biscuits, viennoiseries, jus d'orange, jus de fruits, sirop sont servis aux usagers dès l'ouverture à 8 h 30. Parfois, ce petit déjeuner constitue le seul véritable repas de la journée. Nous bénéficions d'invendus de certaines boulangerie ainsi que du sur plus apporté par la Samu Social.

L'accueil de jour, un collectif pour briser l'exclusion

Prestation coiffure : pour celles et ceux qui ont besoin d'une coupe de cheveux, une bénévole coiffeuse vient sur le service une fois à la quinzaine en matinée. Les personnes au préalable s'inscrivent.

Elle intervient depuis plusieurs années et est appréciée de tous.

Recharger ses batteries : Loin d'être un outil superflu, le téléphone portable est une bouée de sauvetage pour les personnes sans domicile. Le fait de ne pouvoir être joignable par son entourage ou ses pairs multiplient les chances de rupture. La plupart les personnes sans domicile ont des téléphones avec des recharges prépayées qu'elles achètent dans un bureau de tabac.

En journée, il faut pouvoir mettre en charge le téléphone. Les personnes SDF, nous remettent leur appareil pour que nous puissions les brancher en sécurité.

Notre service réfléchit à investir dans une armoire avec casiers de recharge à code pour sécuriser le matériel et le mettre en libre utilisation.

Les téléphones ne sont pas les seuls matériels qui nécessitent d'un raccord à l'électricité. Des vélos et trottinettes sont entreposés en matinée, le temps d'une recharge rapide.

Quelques personnes SDF travaillent quelques heures pour une entreprise de service de livraison de repas ou courses. Pour d'autres, ils ont investi dans ce mode de déplacement pour circuler en ville.

Un temps de repos : Au sein de l'accueil de jour, a été aménagé deux à trois espaces où les usagers peuvent se reposer (des fauteuils, des transats, des petites couvertures...)

Certaines personnes dorment et lâchent prise sur le quotidien. Le « petit coin dodo » comme nous l'appelons est fortement utilisé depuis son installation lors du plan canicule 2023. Aujourd'hui, 2 à 3 personnes « piquent du nez » chaque jour.

Nous proposons également des temps de détente avec des jeux de société, de la musique. Ces parenthèses ludiques apporte repos et réconfort.

L'accueil de jour et le plan canicule

Organisation

Pour la 2ème année consécutive, nous avons mis en place une organisation pour les 2 mois d'été en proposant un élargissement de nos horaires d'ouverture et en complétant pas une prestation repas.

- Nous avons ouvert nos locaux de 9h à 17h45 en continue du lundi au vendredi hors mardi après midi dédié à notre réunion d'équipe.
- Notre espace accueil dispose de salles climatisées et d'une fontaine d'eau fraiche.
- Nous avons distribué des paniers repas entre midi et deux, complété par des ateliers pâtisserie ou confection de pizza grâce à des dons réguliers de denrées remis par certains commerçants ou par le Samu social.
- Nous avons acheté 3 transats pour équiper un espace dit « dodo » où certaines personnes SDF ont pu se détendre et parfois dormir. Cet aménagement a été mise en place suite à notre expérience de l'année passée. En effet, la continuité des fortes chaleur conduit à une fatigabilité plus éprouvante. Cet espace nouveau a été occupé de façon constante toute la journée.

Passages entre 12h et 14h du 03 juillet au 1 septembre 2024			
Nbr de passages H	Nbre de passages F	dont moins de 25 ans	Repas sous forme de sandwichs
993	240	187	1137
11233			

	JUILLET					
	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	TOTAL
Douches	37	27	27	30	35	156
Lessive usagers	23	26	19	25	18	111
Lessive SAJE	14	15	12	12	12	65
Petits déjeuners	127	150	140	144	160	721
Fréquentation Matin	127	150	140	144	160	721
Fréquentation Après-midi	72	57	74	34	52	289
Vestiaire	0	0	0	0	1	1
Coiffeur	0	0	0	8	0	8

	AOÛT						
	TOTAL	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	TOTAL
Douches	156	16	21	19	28		84
Lessive usagers	111	12	17	11	11		51
Lessive SAJE	65	18	10	10	12		50
Petits déjeuners	721	107	75	128	135		445
Fréquentation Matin	721	107	75	128	135		445
Fréquentation Après-midi	289	49	22	55	25		151
Vestiaire	1	0	0	0	0		0
Coiffeur	8	0	0	0	0		0

Une augmentation des passages de 12% par rapport à 2023

L'accueil de jour et le plan canicule

Coordination avec le Samu Social

Une coordination avec l'équipe du SAMU SOCIAL s'est mise en place rapidement. Ainsi, toute personne repérée en situation de détresse a été orientée sur le SAJE. Les équipes de travailleurs sociaux ont communiqué régulièrement avec le 115 et l'équipe mobile pour les alerter et si besoin proposer une mise à l'abri de nuit en urgence.

Innovation cette année:

- **Sortie rivière chaque jeudi en journée**

Grâce à la mutualisation de nos moyens internes à l'association, nous avons disposé d'un véhicule 9 places..

Sur inscription afin d'assurer un turn over, un personnel a accompagné tous les jeudis 8 personnes SDF avec 1 ou 2 chiens à la rivière.

Pique nique, baignade, rafraichissement, sieste ont été les bienvenus et attendus d'une semaine à l'autre.

Le dernier jeudi de l'été, 2 véhicules de 9 places ont été réservés. 16 personnes SDF ont fait la sortie rivière avec dans l'après midi une boisson offerte dans une terrasse d'une guinguette.

Ces sorties ont suscité un vif intérêt.

Cela a permis d'extraire certaines personnes de leur quotidien et de soulager la fréquentation sur le lieu de l'accueil de jour

- **Atelier pâtisserie et pizza**

Grâce à des dons de certains commerçants et à l'apport régulier en fruits par l'équipe du Samu social, une salariée de l'accueil de jour a animé un « atelier gourmandise ».

Les personnes ont participées activement.

L'ambiance dans le lieu était positive.

Les dégustations ont été largement appréciée. C'est comme à la maison.

- **Evènement indésirable**

Malheureusement, fin juillet nous avons du procéder à une exclusion définitive d'une personne accueillie.

Pendant plusieurs jours, l'équipe a tenté de gérer les problèmes de comportement d'un homme accompagné de 3 chiens. Ce monsieur s'est montré très revendicatif jusqu'à être injurieux et menaçant vis-à-vis du personnel.

Grâce à une intervention de la police municipale et élu de la mairie, ce monsieur a été orienté vers les urgences pour tenter une prise en charge avec un médecin psychiatre.

Ce monsieur a refusé l'hospitalisation

Malgré un traitement qui lui a été prescrit, cet homme s'est montré menaçant..

Une exclusion a été prononcée après plusieurs rappels au cadre.

Chaque salarié ainsi que la responsable a porté plainte à son encontre.

Aujourd'hui il occupe encore un squat sur Alès.

L'accueil de jour mobile, le projet

La démarche: aller vers des territoires ruraux

- Créer des liens et apporter des prestations sanitaires =.
- C'est une action, un déplacement qui conduit à se mettre en lien sans s'imposer. Il faut pouvoir se mettre à la portée de la personne en l'écoutant.. Pour réussir la rencontre, il faut être vigilant sur le « démarrage » de la relation.

- **Agir préventivement** avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de prévention plutôt que de réparation.

Repérer les signaux de vulnérabilité (physiques, santé, psychique…).

- **Lutter contre la non-demande**
  - **« Hors des radars de l'action publique ».**

Derrière cette expression, on identifie les invisibles de l'action sociale mais aussi ceux qui renoncent – explicitement ou implicitement – à leurs droits, ceux qui sont hors des radars de l'action publique du fait de leur extrême précarité, ceux qui refusent les dispositifs publics par choix de la marginalité, etc.

Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée.

- **Mettre en place une médiation**
  - Permettre une médiation, à la fois entre les usagers mais également avec les partenaires et/ou dispositifs.
  - Retrouver le service de la relation dans la relation de service.

Calendrier des maraudes :

Maraudes hebdomadaires		
Mardi matin	Jeudi journée semaine 1	Jeudi semaine 2
Rdv individualisés	secteur	Secteur
Rencontres partenaires	Bessèges / St Ambroix	Anduze / St Jean du Gard

L'accueil de jour mobile (suite)

L'accueil de jour mobile a subit une interruption de quelques mois suite au départ du salarié référent de ce dispositif. Une nouvelle salarié a pris la référence de ce dispositif « aller vers » à partir du mois d'octobre. Elle a pris contact avec l'ensemble des partenaires afin de se familiariser avec le territoire Anduzien et Bességeois.

Quelques chiffres concernant les maraudes :

- 43 maraudes organisées sur deux territoires Anduze/St Jean du Gard et Bessèges/St Ambroix,
- 25 personnes différentes rencontrées dans leur environnement (squat, rue, habitat mobile, logement insalubre ou en situation d'incurie): 19 hommes et 2 femmes
- Une moyenne de 4 personnes rencontrées par maraude

Problématiques rencontrées :

Accroche /	Hygiène	Alimentation	Mise à l'abri	Fracture	Mobilité
13	3	13	3	13	13

Santé	hébergement	Logement
13	3	13

Actions menées:

Orientation vers les associations caritatives	Orientation vers partenaires social et médico-social	Orientation vers un partenaire santé	Domiciliation	Démarches sociales	SIAO
3	12	11	13	6	2

Domiciliation mobile: facteur itinérant

Au total 208 personnes ont déclaré leur lieu de vie hors Alès

Dans le cadre de notre mission « ALLER VERS » pour entrer en contact de personnes SDF qui se seraient sédentarisées sur le secteur d'Anduze/Saint jean du Gard et le secteur de Bessèges/Saint Ambroix, nous assurons également une mission de domiciliation, de remise du courrier pour celles qui sont domiciliées au SAJE.

Nous travaillons étroitement avec le CCAS d'Anduze qui procède aux élections de domicile mais qui parfois rencontre des difficultés d'approches et de compréhension des situations. Dans ce cadre nous venons en appui de l'acte uniquement administratif.

Sur le secteur de Bessèges, le commune ne domicilie pas. Nous nous substituons à cette démarche.

Le jour qui précède les maraudes, notre agent administratif prend contact par téléphone aux différentes personnes domiciliées qui auraient un courrier en attente. Ensemble, ils définissent un horaire et un point de rencontre pour remettre le courrier aux destinataires.

Le travailleur social se rend sur les lieux le lendemain.

- **Secteur Bessèges/saint Ambroix**

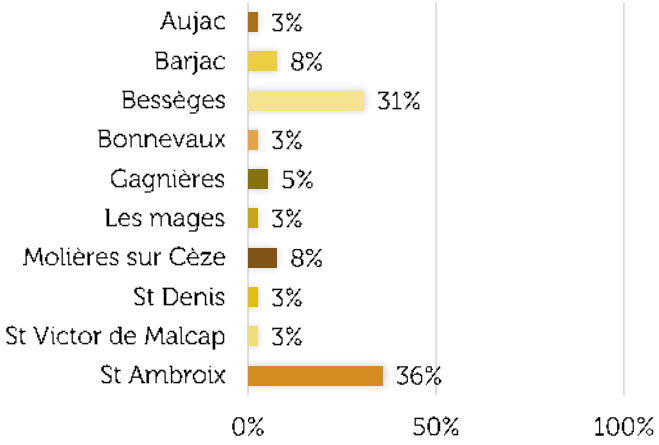

- **Secteur Anduze/Saint Jean du Gard**

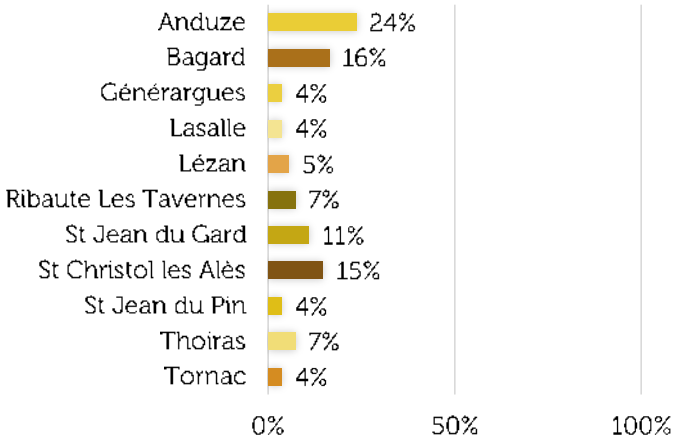

La pause du soir

Le projet :

Ouvert en septembre 2022, la commune d'Alès (CCAS) propose une restauration tous les lundis mercredis et jeudis de la semaine dans les anciens locaux IME de Rochebelle. Dès le début l'association la Clède et le service SAJE ont répondu présents dans la mise en œuvre de cette action. En 2023, cette action est maintenue.

Rappel du projet

- Proposer un lieu de restauration en offrant des repas chauds et équilibrés.
- Offrir un point chaud en soirée. Rompre l'errance et /ou la solitude. Créer du lien.
- Raccrocher un public non connu du SAJE et proposer une première étape à un parcours.

Notre implication

Tous les mercredis soirs, un travailleur social est présent dans les locaux. Cette rencontre dans un autre temps permet pour les personnes connues du SAJE de créer un lien autrement, pour les nouvelles personnes de présenter les services du SAJE et d'amorcer un pré diagnostic concernant les futures démarches à entreprendre. Ce premier contact facilite l'accroche des nouveaux venus. La présence d'un travailleur social du service SAJE est un soutien à la salariée du CCAS qui coordonne l'action ainsi qu'à l'équipe de bénévoles présents.

Nombre de soirées :

Cette année, les travailleurs sociaux sont intervenus **44 fois**, les mercredis, sur des créneaux de 2h30 (18h-20h30). Nous avons interrompu nos présences les mois de l'été.

Nombre de personnes rencontrées :

Entre 15 et 20 personnes utilisent les services de la pause du soir, avec parfois jusqu'à 25 personnes en période hivernale.

Remarques spécifiques :

Les personnes hébergées sur l'accueil sont assidues. La plupart sont connue du SAJE.

Les horaires de restauration sont de 18h à 20h30. La majorité reste sur la totalité du temps. C'est un temps où ils sont à l'abri.

Le personnel mairie ainsi que les bénévoles apprécient notre soutien. Cela les rassure et facilite le lien avec les personnes accueillies.

La plupart des personnes sont des hommes ou femmes isolés. L'hiver dernier, de façon ponctuelle, des repas ont été servis à des familles ou femmes avec enfants. Des solutions relais ont été trouvées en vue d'une mise à l'abri plus adaptée.

Le travail social pour 907 personnes

Chiffres significatifs

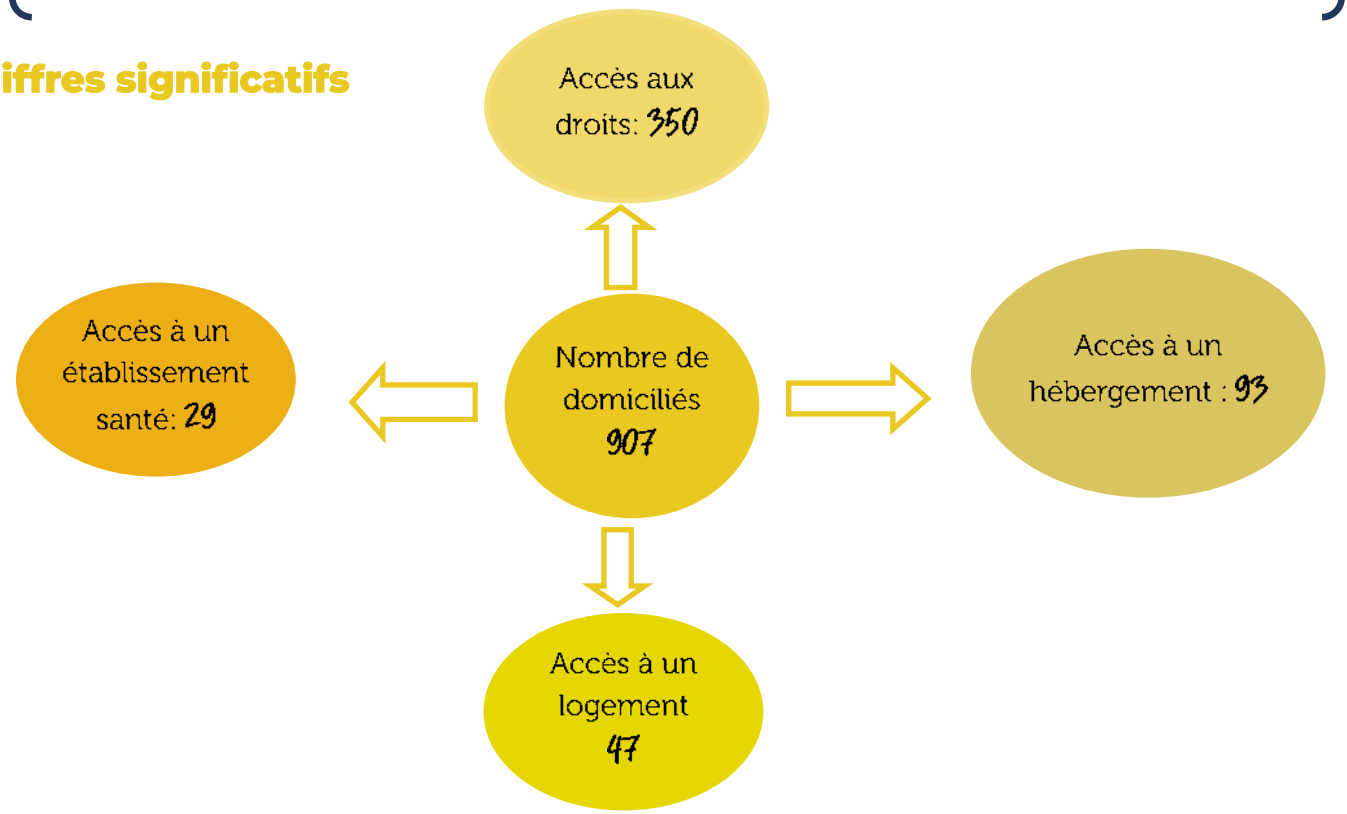

Accès aux droits / Domiciliation

Nombre de domiciliation : 907

File active : 580

Nombre de passages courriers : 7455

L'accès à des droits constitue une grande partie du travail social mené à partir de la domiciliation.

Quelques exemples de demandes spécifiques:

Document d'identité	Accès à des	Dossier MDPH	Dossier retraite	Dossier CSS	Dossier AME	Dossier demande logement social
18	31	4	3	177	17	36

Difficultés majeures repérées :.

Nous rencontrons des difficultés pour obtenir les avis d'imposition qui sont obligatoires pour la complétude des demandes de logement social. Cela s'explique par un parcours d'errance de certaines personnes ainsi que l'impossibilité parfois d'obtenir cet avis car il n'y avait pas d'adresse déclarée au premier Janvier.

Nous remarquons des modifications de traitement des demandes d'Aide Médicale d'Etat. Depuis cette année nous ne sommes plus habilité à instruire les premières demandes mais nous effectuons toujours les demandes de renouvellement. La démarche s'est complexifiée, les personnes reçoivent la plupart du temps des demandes de compléments d'informations de la part du service AME. C'est également le cas avec les demandes instruites par la CPAM. Nous relevons des incohérences dans les demandes de pièces à fournir (ex: devoir justifier d'une absence de ressource). Cela inquiète et décourage certaines personnes. Ce droit est pourtant indispensable nous nous attachons donc à soutenir les personnes concernées dans cette démarche.

Le travail social et l'hébergement/ logement

Admissions en hébergement

- **Appartement d'urgence : 28 pers**
- **CHUS : 81 pers**
- **Hôtel : 33 pers**

SIAO instruits: 38 dossiers

SYPLO : 21 dossiers

DALO/DAHO: 5 dossiers

Accès à un logement

- **Pension de famille : 0**
- **IML : 5 menages**
- **Logement : 71 menages dont 15 auprès d'un bailleur social**

Difficultés repérées :

Les horaires du CHUS Alès freinent parfois l'accès à l'insertion professionnelle bien qu'un certains nombre se mobilise pour trouver du travail. Lorsqu'ils accèdent à l'emploi nous formulons une demande HU afin de faciliter ce processus mais nous nous retrouvons confronter à un manque de place dédiées aux personnes isolées .

En ce qui concerne l'accès au logement les personnes accompagnées se retrouvent face aux mêmes difficultés que les années précédentes (propriétaires exigeants, peu d'offres sur le marché locatif, accès au logement social trop long).

Nous constatons plus de demandes d'hébergement que de logement. L'inflation actuelle et le coût locatif freinent les demandes.

Les actions santé

Les permanences santé du jeudi :

Ces journées « Je dis Santé » ont quelques années de fonctionnement. Le principe de régularité, de continuité, de repérage des professionnels de santé constitue la pertinence des actions de prévention et dépistage d'un public décrocheur de leur santé.

Les différents partenaires :

- Infirmière et médecin du centre de vaccination,
- Infirmière PASS,
- Infirmière et médecin du CeGGID,
- Travailleur social de l'association AIDES,
- Infirmiers EMPP,
- Infirmière CLAT.

Cette année, le planning familial a complété ce panel de professionnels. Il intervient a raison de 3 permanences.

L'arrivée d'une psychologue à temps plein en renfort sur l'équipe EMPP, nous permet d'envisager des permanences régulière sur l'accueil de jour. Deux rencontres ont déjà eu lieu pour définir les modalités d'intervention que nous allons programmer pour l'année 2025.

En fin d'année 2024, elle est intervenue 3 fois sur le service.

La coordination RESEDA

Au rythme de 1 fois par trimestre, l'ensemble des intervenants santé se réunissent dans les locaux de RESEDA. L'objectif est d'échanger sur les constats, de faire de nouvelles propositions d'interventions en intégrant de nouveaux partenaires, de préparer la journée santé de l'automne.

Rencontres équipe de LOGOS/Blannaves

2 rencontres inter équipe se sont tenues durant le quatrième trimestre. L'objectif était de mieux se connaitre mutuellement, de définir notre collaboration à venir, d'échanger sur nos pratiques respectives et les difficultés rencontrées.

Avec le renfort de la présence d'un travailleur social de LOGOS tous les mardis matins et jeudis, nous avons convenu de prêter un bureau pour tout entretien individualisé et de permettre à ce personnel de faire le lien avec les équipes soignantes de LOGOS.

Les actions santé

Journée santé du 14 novembre 2024

Pour la deuxième année, la journée d'action santé a été reconduite avec pour objectifs de prévenir et dépister les populations à risque. Malheureusement le camion CLAT n'a pu être disponible suite à une panne technique. De nombreux points d'informations présentés sous forme d'ateliers ont été animés par les différents professionnels de santé intervenant au SAJE.

A cette journée se sont rajoutés de nouveaux professionnels de santé: dentiste, dermatologue, association France Rein, association des diabétiques du Gard et une délocalisation d'agents administratifs de la CPAM.

Le SAJE quant à lui avait la « lourde tâche » de faciliter la venue des personnes SDF en organisant des navettes en ville, d'assurer le premier accueil, d'offrir un temps de petit-déjeuner.

Quelques chiffres

10 stands avec des professionnels de santé: CLAT, LOGOS/CSAPA, Centre de vaccination, association AIDES, CeGGID, Fibroscan hôpital d'ales, EMPP, Association Rein/diabète, Dermatologue, Dentiste (UFSBD) et **2 stands** tenus par le CODES 30 et la CPAM.

64 personnes se sont présentées et pu rencontrer ces professionnels pour rechercher une informations et/ou effectuer des dépistages, une première consultation.

Pour exemple:

- 40 vaccinations
- 25 Fibroscan
- 26 dépistages VIH et hépatite C
- 45 ordonnances ont été délivrées pour un traitement dermatologique
- 26 analyses d'urines

Après un dépistage et / primo diagnostic, 26 personnes ont été réorientées pour une consultation approfondie.

De façon générale, les bénéficiaires ont fait un retour positif de la journée, tant au niveau du panel de professionnels de santé présents, de la diversité des interventions et du schéma d'organisation qui permettait d'entrer en relation de façon aisée.

Ce retour était également positif des professionnels engagés. Ils ont tenu à souligner la qualité du partenariat et travail en commun à destination du public, dans le respect, la bonne humeur, la confiance et le plaisir à être ensemble.

Quelques chiffres d'orientations vers un professionnel de santé

Quelques chiffres d'orientations vers une structure de soins :

- 12 personnes ont été admises sur les LHSS,
- 2 personnes ont intégré les ACT,
- 19 personnes admises à l'hôpital,
- 4 personnes orientées vers le CMP
- 3 personnes hospitalisées en soin psychiatrique.
- 11 personnes ont été orientées vers un service en addictologie.
- 4 personnes ont été admises dans un établissement de soins en addictologie

Les difficultés majeures

Nous observons une dégradation significative de l'état de santé et de l'hygiène des personnes que nous accompagnons.

En situation de grande précarité, l'urgence de la mise à l'abri prime souvent sur la prise en charge médicale, rendant l'accès aux soins particulièrement complexe. Cette situation entraine des conséquences directes sur l'alimentation, avec des repas souvent insuffisants, déséquilibrés, voire inexistants, malgré les maraudes qui tentent d'apporter une aide alimentaire adaptée.

L'errance favorise également des comportements à risque, tels qu'une consommation excessive d'alcool, un repli sur soi et un isolement accru. A ces difficultés s'ajoutent parfois des addictions aux stupéfiants, nécessitant une prise en charge globale et coordonnée, intégrant l'ensemble des problématiques sociales, médicales et psychologiques des usagers.

Un autre enjeu majeur réside dans l'accès aux soins. Nous constatons une difficulté croissante à obtenir un suivi médical régulier, en raison du manque de médecins généralistes en secteur 1 acceptant de nouveaux patients. Cette situation est également préoccupante dans le domaine des soins dentaires, où l'offre est particulièrement insuffisante sur le bassin alésien.

Ce désert médical constitue un frein majeur à une prise en charge efficace et stable des personnes en situation de précarité.

Enfin, nous déplorons l'absence de relais structuré à la sortie des urgences et des services psychiatriques du CHU. Ce manque de coordination entre les différents acteurs du secteur médico-social, ne permet pas d'assurer un suivi médical et social adapté aux besoins

Les actions santé

Précarité menstruelle

La précarité menstruelle touche fortement les femmes en situation d'errance et de difficultés sociales. Ces femmes n'ont pas les moyens de se doter en protections féminines. Le Service d'Accueil de Jour des Exclus propose une mise à disposition gratuite de protections hygiéniques pour les femmes en situation de précarité, ainsi que des produits d'hygiène adaptés, essentielles à leur bien-être, leur santé et à leur insertion dans la société.

Objectif de l'action :

- Faciliter l'accès à des protections périodiques notamment pour les femmes reçues sur le service Accueil de Jour des Exclus;
- Sensibilisation, promotion d'une meilleure information des femmes accueillies sur le SAJE sur les menstruations, la santé intime, le bon emploi des différentes protections et les risques liés au manque d'hygiène;
- Lutte contre les tabous et la stigmatisation associés aux règles.

Achat et stockage des protections d'hygiène féminine

L'association a acheté plus de 2000 protections hygiéniques auprès de l'association DONS SOLIDAIRES qui œuvre depuis 2004 dans la lutte contre le gaspillage et la précarité grâce à une chaine de solidarité et des entreprises volontaires. La distribution est répartie entre le SAJE et le CHRS FAS.

Distribution / information

Le SAJE a toujours veillé à ce que des protections menstruelles soient à dispositions des femmes en libre service.

Nous constatons que les protections de types serviettes hygiéniques sont les plus distribuées :

251 femmes rencontrées sur le service

dont 120 ont fréquentées l'accueil de jour

dont 35 jeunes de moins de 25 ans

Accompagnement physique à la PMI et centre de planification du CMS Alès

Nous avons accompagné 4 jeunes femmes pour un suivi grossesse et une situation pour une interruption volontaire de grossesse (IVG). Nous avons un travail de partenarial de qualité. La médecin et sage femme nous proposent un RDV rapide ce qui facilite l'accroche et un démarrage du suivi dans les délais impartis.

Mise à disposition des tests de grossesse dans les sanitaires dédiés aux femmes.

Les chiffres clés

Jeunes de moins de 25 ans reçus

130

jeunes reçus en entretien individualisé

Très majoritairement :

- ⇨ Des jeunes exposés à des situations de risque ;
- ⇨ Des jeunes en rupture familiale et sociale.

Dont 16

jeunes ont fréquenté régulièrement l'accueil de jour

Dont

62

nouveaux jeunes

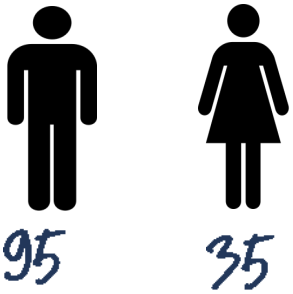

De 18 ans à 21 ans

45 jeunes

De 22 ans à 25 ans

85 jeunes

Ressources :

- 74 jeunes sont sans ressources
- 11 jeunes ont une allocation Pôle Emploi
- 16 jeunes ont un salaire
- 7 bénéficient de l'AAH
- 20 jeunes sont en formation
- 2 jeunes sont au RSA

Indicateurs

Statistiques spécifiques aux jeunes
101 reçus

Hébergement déclaré

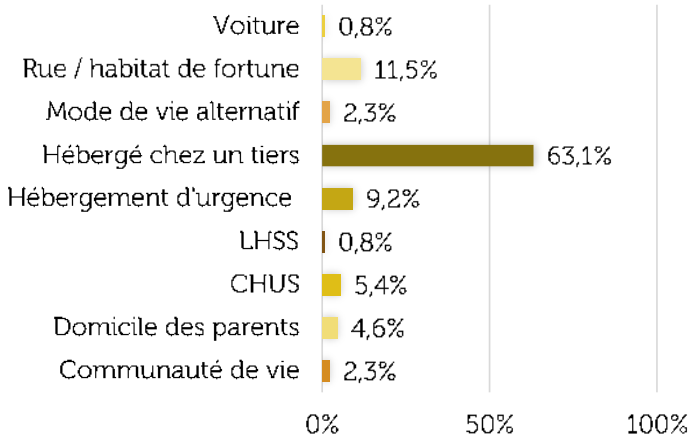

Comme les années précédentes, les jeunes en rupture s'appui sur des amis ou connaissance pour apporter une solution de secours. Toutefois, ces hébergements sont de courtes durée. Le retour dans le cercle familial est quasi non envisageable, une recherche d'hébergement social est sollicité.

Orientation hébergement	
Accueil de nuit (CHUS)	12
Appartement d'urgence	5
Hébergement insertion	2
Hôtel	7
IML MLJ	1

Les orientations hôtel concernent essentiellement des jeunes femmes ou couple très vulnérables.

La durée d'attente en CHRS trop longue décourage et installe le jeune dans un process de rue avec des système D parfois dangereux.

Accès au logement	
Type de logement (privé)	11
Type de logement (public)	2

13 jeunes ont accédé à un logement autonome. Toutefois, la précarité des ressources est un risque pour le maintien dans le logement.

Commentaires

Le droit au retour

Nous relevons un nombre important de jeunes qui fréquentent le service en pointillé. Cela est dû au fait que la plupart trouve des solutions d'hébergement chez des tiers. Cependant, ces solutions sont transitoires et il n'est pas rare que l'hébergement prenne fin de façon précipitée. Les durées d'attente en hébergement d'insertion les poussent à trouver des solutions alternatives mais non pérennes.

Dès lors, ces périodes d'absences complexifient l'accompagnement socio-éducatif. Nous devons souvent recommencer les mêmes démarches, avec parfois l'impression de « repartir de zéro ».

Nous nous attachons à tisser du lien et à créer une relation de confiance. En démontrant que la porte du SAJE leur sera toujours ouverte, sans jugement de notre part, en proposant une écoute attentive et des moments privilégiés, nous laissons la place à ces jeunes de s'expérimenter à de nouveaux projets, parfois dans d'autres villes et structures d'accueil tout en s'autorisant un retour quand le besoin est ressenti ou lorsque surviennent de nouvelles difficultés.

Malgré les aléas d'une vie souvent chaotique, nous faisons en sorte de rester optimistes, de maintenir le lien et de permettre l'émergence de désir et de projection pour les personnes.

Comportements à risques

Les jeunes adultes que nous recevons entretiennent pour la plupart des comportements à risques. Cela se traduit par la consommation excessive d'alcool et de drogues. Comme pour le public plus âgé, nous orientons ces personnes vers un CSAPA. Le lien avec Logos est facilité par l'intervention au sein du SAJE d'un travailleur social de ce service de soins ambulatoire.

Ces consommations génèrent des problématiques de santé (mentales et somatiques) parfois importantes malgré leur jeune âge mais aussi des passages à l'acte délictuels. Nous faisons le constat que les démêlées judiciaires et avec des tiers, poussent un nombre important de jeunes à se cacher ou à fuir la ville.

La parentalité

Cette année encore, nous avons accompagné des personnes seules ou en couples qui sont jeunes parents. Malgré des enfants confiés à l'ASE et la précarité de leur situations, la plupart entretien le désir d'avoir d'autres enfants rapidement. Nous tentons de les placer dans un principe de réalité mais l'instabilité psychique, parfois le handicap (nombreuses déficiences intellectuelles) et l'absence de schéma familial adapté durant leur propre enfance, amoindrissent leurs capacités de raisonnement.

Nous avons accompagné plusieurs jeunes au centre de santé sexuelle afin qu'ils soient reçus pour évoquer les questions liées à la sexualité, à la contraception et à la parentalité.

Les chiffres clés

Jeunes de moins de 25 ans IML jeunes

5

Jeunes occupants un logement IML

Dont 1 couple

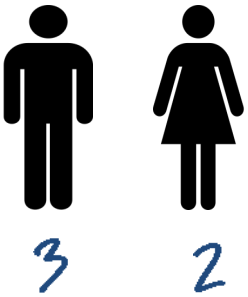

Sortie: 4 jeunes

Durée de l'accompagnement des occupants actuels: 4 jeunes

Appartement 1 5.6 mois

Appartement 2 14.6 mois

Appartement 3 8.6 mois

IML jeunes suivis par le SAJE: 3 logements

Fin du dispositif CEJ JR sur Alès

En concertation avec le PLIE/AGGLO, l'association Avenir Jeunesse et l'association la Clède nous avons fait le choix de ne pas poursuivre le dispositif CEJ JR au-delà du 31 mai.

Le montage du projet, l'éclatement géographique et le manque d'adhésion des jeunes confrontés à des difficultés trop importantes pour pouvoir s'inscrire dans un parcours d'insertion ont été les principales motivations.

Au total 50 jeunes avaient été repérés lors des maraudes sur le territoire de la Vallée de la Cèze et le secteur d'Anduze. 10 jeunes ont intégré le CEJ JR, 12 jeunes étaient en attente.

La gestion des logements reprises par le SAJE

L'association a souhaité maintenir les 3 logements dédiés au dispositif CEJ JR.

Le SAJE assure la continuité des suivis des jeunes en collaboration avec la MLJ.

Le référent MLJ est maintenu.

Les orientations à venir se feront conjointement avec la MLJ avec une particularité de cibler les jeunes en situation d'errance repérés par le Club de Prévention d'Alès et / ou le SAJE .

Changement de travailleur social référent en cours d'année

Le salarié qui a mené cette action spécifique a intégré en juin un autre service de l'association.

C'est un autre travailleur social de l'équipe du SAJE qui a repris le relai.

Dans le cadre d'une embauche en contrat d'apprentissage éducatrice spécialisée, une partie de la mission est déléguée. Notamment sur les questions du quotidien et RDV spécifique.

Commentaire:

5 jeunes ont bénéficié d'une place en IML jeunes

Hommes: 3

Femmes: 2

1 couple

3 jeunes isolés

Ressources	
AAH	Allocation CEJ
1	4

Les 5 jeunes qui ont bénéficié du dispositif étaient en rupture familiale. Ceux-ci ont tous grandi avec au moins un de leur parent mais la rupture s'est faite au moment de leur majorité. Leur déscolarisation précoce et l'absence de travail a créé rapidement des conflits avec le/les parents.

Grace à leur allocation CEJ, nous avons pu leur proposer une solution adaptée. L'accès à un logement autonome est compliqué par des ressources qui sont jugées insuffisantes par les propriétaires et le dispositif IML Jeunes permet de tester leurs capacités à savoir habiter et à gérer un budget locatif.

4 Sorties du dispositif

Un des jeunes, bénéficiaire de l'AAH, à accéder au logement autonome après 14 mois de prise en charge. Nous l'avons accompagné vers cette transition.

La prise en charge du couple, complexe tout du long (suspicion de violences conjugales, absence d'intérêt à l'insertion socio-professionnelle, acquisitions d'animaux non autorisés), s'est soldée par un départ précipité. Le couple, dont madame est en début de grossesse, laisse derrière lui des dettes locatives et un appartement saccagé.

- 1 jeune a été réorienté et admis vers un CHRS sur Nîmes.
- 1 jeune réorienté en CHRS et admis sur Nîmes
- 1 jeune a accédé à son logement au cours du mois de décembre
- 1 couple a quitté le logement précipitamment en laissant les lieux dans un état déplorable

Exemples de parcours

Monsieur J est hébergé chez sa mère près d'Alès. Sa mère est en difficulté financière, elle souhaite déménager dans un logement plus petit et moins cher. Elle fait appel à un travailleur social de secteur pour être accompagnée. Nous sommes alors en 2023 et présent sur ce territoire pour mener la mission CEJJR. Le travail pour être repéré par les partenaires du secteur porte ses fruits. Nous sommes mis en relation avec cette famille pour accompagner le fils, âgé de 22ans.

La mère décrit un jeune isolé et casanier. Il passe ses journées à jouer aux jeux vidéos: « manger-jouer-manger-jouer », voilà comment elle décrit son quotidien. Lui se sent très proche de sa mère, il dit « réduire son univers à elle » Monsieur J a déjà été admis en clinique pour traiter son addiction au jeu.

Il perçoit l'AAH. Nous l'intégrons à un logement IML. Avec notre soutien, il s'inscrit à la MLJ et intègre un CEJ, ce qui lui confère des ressources confortables. Cependant, il ne se mobilise pas réellement dans la recherche de stage, de formation et d'emploi. Le CEJ n'est pas renouvelé. Il rencontre un psychologue dans le cadre d'une convention entre la MLJ et le CIBC, mais choisi rapidement de mettre fin à ce suivi.

Madame H, est originaire de Montpellier, où elle vit avec son père. Depuis sa majorité, les relations avec ses parents se tendent. elle souhaite quitter la ville et s'insérer socialement et professionnellement. C'est ainsi qu'elle intègre l'EPIDE, près d'Alès. Alors qu'elle doit quitter ce lieu, elle rencontre un travailleur social de l'association Avenir Jeunesse, et celui-ci nous contacte afin de coordonner un CEJJR. Début 2024, nous intégrons Madame H au dispositif IML, l'appartement se situe en centre ville, elle intègre en parallèle le dispositif CEJ.

Son père décède peu de temps après, elle est très affectée par cette perte. De plus, madame a des problèmes de santé mentale, elle est suivi par un psychiatre à Montpellier. Celui-ci formule une demande d'AAH. Elle commence alors à rater plusieurs rendez-vous avec les différents travailleurs sociaux, sa santé se fragilise. Nous nous attachons néanmoins à maintenir le lien. Ses référents de la mission locale et Avenir Jeunesse sont aussi présents pour elle. Ils la motive et l'encourage à aller au bout de ses objectifs.

Elle se remobilise et obtient son permis de conduire. Elle effectue un stage en tant que vendeuse et des petites missions en intérim. Elle effectue actuellement un chantier éducatif en peinture qui lui plait beaucoup. Son projet professionnel se construit peu à peu. L'AAH lui est refusée, Madame H doit trouver un travail pour maintenir des ressources (fin de CEJ et IML à venir à l'été 2025). Un chantier d'insertion est envisagé.

Les constats communs à l'IML jeunes avec le service logement

Une ressource CEJ qui ne garantie pas l'avenir

Le Contrat d'Engagement Jeune est une ressource délivrée pour 12 mois qui s'élève au maximum à 528€, avec un accompagnement spécifique avec la MLJ. La durée peut être amenée à 18 mois à titre exceptionnel.

On constate que les difficultés des jeunes entrainent parfois une suspension de l'allocation, qui peut mettre en péril le maintien dans le dispositif. Le budget de ces jeunes reste étriqué et entraine des difficultés de gestion liées à la fois à leurs faibles ressources ainsi qu'au coût de la vie qui n'a de cesse d'augmenter. Cette ressource étant précaire, elle rend parfois l'accès à un logement pérenne difficile car les propriétaires privés restent frileux quant à ce type de ressources ce qui peut expliquer un maintien dans le dispositif au delà des 18 mois.

Des jeunes parfois fragiles et très isolés

Une majorité des jeunes accueillis ont un parcours de vie entaché de multiples difficultés. Ce sont essentiellement des personnes en rupture familiale avec une scolarité ou vie professionnelle en dent de scie. Ils sont parfois hébergé par des tiers ou encore à la rue. Ces profils cumulent certaines fragilités (budgétaire, addiction, errance...) mais à la fois, ils font preuve de mobilisation autours d'un projet. Ces ressources dont ils témoignent trouve écho au sein de la mission locale et par ricochet le service logement, afin qu'ils puissent trouvé un lieux sécurisant pour pouvoir dépasser leurs difficultés et se projeter sereinement .

L'isolement de ces jeunes ont interpellé les intervenants de la mission locale et du service logement. Nous avons alors pu mettre en place des temps communs (sortie bowling, journée rivière, soirée jeux, noël associatif). Ces temps organisés par les deux services et mis en en place par la maitresse de maison et le référent du service logement, ont permis aux personnes accueillies de sortir de leur solitude, de former un groupe de pairs et de tisser parfois des liens amicaux en dehors des temps proposés.

Une méconnaissance des droits et obligations

Le jeune âge de ce public explique la méconnaissance de leurs droits et l'inexpérience du quotidien sans doute liée a une carence éducative et a un manque de repères.

Depuis 5 ans, force de constater que l'insertion dans la société est un parcours long et difficile pour tout un chacun par manque d'information, de lisibilité, de transparence... d'autant plus vrai pour les jeunes que nous accueillons, qui sont régulièrement en marge de ces normes et éloignés de tous les services de droit communs. Nous mettons en parallèle cette méconnaissance avec la gestion du quotidien souvent tronquée (paiement du loyer, entretiens du logement, gestion des fluides...). Ce dispositif leur permet de repérer et travailler des relais avec les services locaux.

La durée de 18 mois insuffisante

Cette année encore nous notons que la durée de prise en charge nous parait insuffisante. En effet, les jeunes admis ont besoin d'un certain temps pour s'adapter à leur nouveau rôle de locataire. Ils témoignent d'un besoin de temps pour s'approprier ce statut de locataire et des responsabilités que cela engage.

Cela se traduit par un accompagnement lié à l'installation dans leur logement qui frôle les six mois...mais par rapport au temps de l'accompagnement, passés ces six premiers mois, on parle déjà de projection dans un nouveau logement. Cette temporalité rend difficile à la fois l'investissement au sein du logement mais aussi dans leurs démarches connexes. Nous constatons alors un manque de temps pour les jeunes pour se poser, et mettre en travail leurs projets en lien avec leur parcours de vie.

Les chiffres clés

Bénéficiaires du RSA accompagnés dans le cadre des contrats d'engagement

89

Contrats signées

67 22

64

En file active au 31/12/2024

Tranches d'âges

0	51	28	10
moins de 26 ans	De 26 ans à 44 ans	De 45 ans à 53 ans	De 54 ans et +

Niveaux d'études

52	25	5	6	1
Infra CAP BEP	CAP BEP	BAC	BAC + 2	BAC + 3 et +

Indicateurs

Statistiques des suivis des personnes accompagnées dans le cadre du contrat d'engagement

La levée des freins

- Accès aux droits: 36
- SIAO instruits: 6
- Santé: 8
- Hébergement d'urgence: 4
- Instruction de dossier log social: 9
- Logement: 2
- IML: 1
- Emploi: 4

Les 25 personnes sortantes

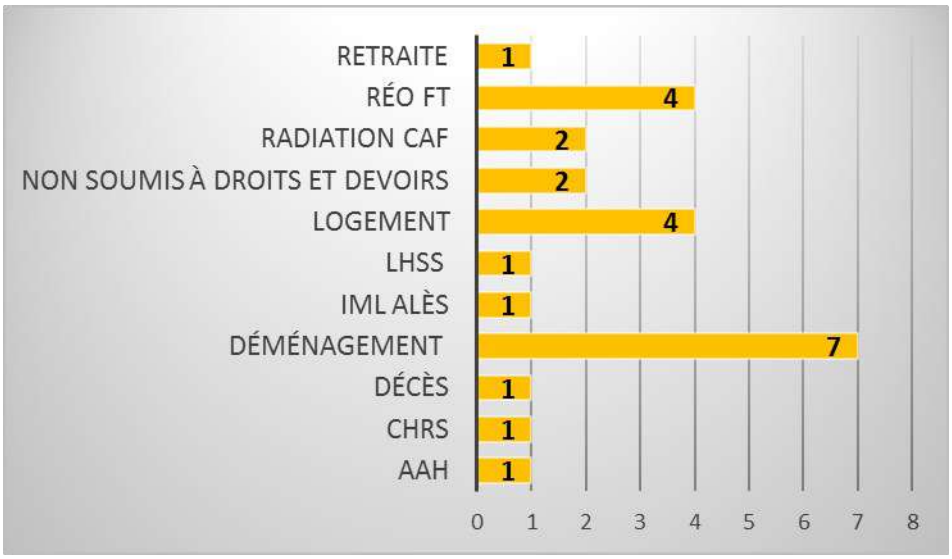

Désignations prévues : 7personnes

Quelques constats

Temporisation du suivi des bénéficiaires du RSA en l'absence de travailleur social référent CD30

En l'absence de référent RSA de septembre 2023 à mars 2024, les équipes de travailleurs sociaux du SAJE et du Service Territorial Insertion du Conseil départemental ont été mobilisées pour pallier aux urgences et prendre en charge les situations complexes. Cela a permis d'éviter des ruptures de droits et la dégradation de certaines situations, déjà fragilisées.

L'arrivée du nouveau travailleur social en avril 2024 a permis la reprise du suivi des bénéficiaires du RSA et le rattrapage intensif du retard accumulé au cours de ces derniers mois.

Le retard désormais absorbé, le suivi de la file active des bénéficiaires du RSA a enfin repris son rythme de croisière....

Le Contrat d'Engagement Réciproque—un outil contrasté

Si pour certains bénéficiaires du RSA, le CER est un outil tremplin pour se projeter et élaborer des projets, il est régulièrement vécu pour certains comme un outil de contrôle et d'obligations contraignantes.

Cela ce traduit par la multiplication des rendez-vous non honorés et d'une certaine forme de volatilité des usagers, avec de nombreux aller-retours sur le plan de la domiciliation, entrainant a fortiori des ruptures de droits dommageables.

La nécessité d'établir un lien de confiance avec les usagers est bien souvent la condition sinequanone pour parvenir à engager un accompagnement. La présence du référent RSA au sein des locaux du SAJE facilite grandement ce travail et garantit une certaine flexibilité, nécessaire avec le public SDF.

Dès lors que ce lien est engagé, peut alors s'enclencher une réflexion autour du projet de chacun et une mise au travail dans les différents champs de la vie. Cela passe pour certain par un simple un soutien administratif ou numérique ou une ouverture de droit, tandis qu'un accompagnement plus global peut être travaillé pour d'autres (logement, mobilité, insertion professionnelle, formation, santé, handicap, vie familiale et sociale, etc.), et ce, en lien étroit avec les différents partenaires concernés.

Le CER devient alors un support de travail qui prend sens pour l'usager comme pour le travailleur social.

La santé- « enfant pauvre » du public sans domicile

Le constat est sans appel : si la carence médicale touche aujourd'hui l'ensemble de la population, le public sans domicile fixe en est particulièrement impacté

Les exigences administratives et la complexité des dossiers font d'une simple ouverture de droits un parcours du combattant. Et pourtant, cela représente un frein majeur à la démarche de soin.

Quand bien même les droits sont ouverts, la difficulté à trouver un médecin généraliste ou spécialiste est signifiante chez ce public, très mouvant sur le plan géographique.

Pourtant, s'associent très souvent à leurs difficultés sociales, d'importantes comorbidités médicales, nécessitant une prise en charge psychique et somatique, malheureusement très peu souvent engagées.

Comment construire son projet social et/ou professionnel alors que la priorité est le soin?

L'absence de suivi médical est bien souvent aussi un frein à l'évaluation et la reconnaissance d'un handicap et donc de la possibilité de faire valoir de nouveaux droits auprès de la MDPH (AAH, RQTH, orientation vers des établissements spécialisés, etc.).

Malgré le travail de partenariat mené avec notre réseau de santé, le démarrage effectif des soins peut s'avérer parfois très long...

Nous nous formons et nous formons

Nous nous formons :

Formation organisée par Réséda sur les troubles Borderline au Centre Hospitalier d'Alès

Deux journées formation addiction distribuées par France addiction— au mois de novembre les 13 et 20 novembre 2024.

Plusieurs salariés présents des différents services de la Clede. Concernant le service SAJE, 2 salariés ont participé à cette formation: un travailleur social, un agent d'accueil.

Le contenu: informations descendantes des formateurs sur les produits actuels du marché et des conséquences .

Session instructive où les échanges entre salariés ont été prépondérants et ont eu besoin de parfaire ses connaissances quelque soit sa fonction au sein de l'association

Nous formons :

Nous avons accueilli une stagiaire éducatrice spécialisée lors de sa deuxième année de formation.

Celle-ci est intervenue au SAJE durant 80 jours.

L'équipe a permis de la faire évoluer dans la construction de son identité professionnelle. Grace à son implication, son savoir être et l'articulation entre théorie et pratique qu'elle a su mettre en œuvre, elle a pleinement participé à l'accompagnement des usagers.

Nous avons recruté une nouvelle salariée en alternance. Son contrat a débuté durant l'été et couvre toute la durée de sa formation d'éducatrice spécialisée.

Le contrat d'apprentissage est avantageux pour le service et pour l'apprenant concerné. La durée de 3ans permet une continuité intéressante à l'acquis de compétences sur le terrain.

L'ensemble de l'équipe participe au cursus de formation et le rôle du référent de terrain / maitre d'apprentissage consiste à être garant de l'accueil, de l'accompagnement et de l'évaluation de l'apprenant sur le terrain.

Cela doit permettre dans un premier temps l'intégration à l'institution et au service. Ensuite le référent s'attache à la transmission de savoirs et à la coordination des apprentissages en lien avec le référentiel métier et l'institut/centre de formation.

Le partage de la pratique et des connaissances professionnelles, la transmission de valeurs et la recherche et le partage d'informations sont des fonctions inhérentes aux métiers du social.

Ainsi, l'association La Clède le SAJE, dans l'objectif de soutenir ces futurs professionnels, maintiennent la volonté de perpétué cet exercice.

Association La Clède

8- 10 avenue Marcel Cachin, 30100 ALES

Tél : 04 66 86 52 67 Fax : 04.66.78.60.38.

Email : laclede@laclede.fr

Site internet : www.laclede.fr

Service d'Accueil de Jour des Exclus

10 rue du Faubourg du Soleil 30100 Alès

Tél : 04 66 52 04 80 Fax : 04 66 52 87 24

Email : saje@laclede.fr